



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 10 avril 2025

Présidence : M. Bernard Cottier

Objet : Préavis n° 2025/07 : Tram t1 – Deuxième étape de réalisation du tramway entre Renens et Villars-Ste-Croix – Participation d'Ecublens aux infrastructures – Crédit de construction

* * *

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2025/07,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

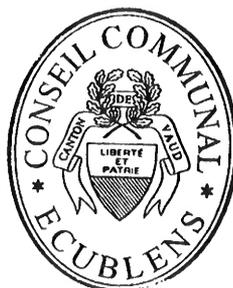
d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de Fr. 203'000.- (deux cents trois mille francs) pour la participation aux infrastructures d'accompagnement du tramway t1 et plus particulièrement à la réalisation d'un trottoir le long de la route de Bussigny, permettant de relier le Pont-Bleu et le futur arrêt du même nom.

Cette dépense sera couverte par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 420 « Service de l'urbanisme » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 420.5010.190 « Tram t1 - aménagements routiers ».

Ainsi délibéré en séance du 10 avril 2025

Le Président

Bernard Cottier



La Secrétaire

Silvana Passaro